FONCIERE VALLEE-DE-CHEVREUSE
20 rue Chesneau
78470 ST REMY- LES- CHEVREUSE

COMMUNE DE MAREIL-LE-GUYON
RUE DE LETTREE – 78490

ENGAGEMENT

DE CREATION D'ASSOCIATION SYNDICALE

Monsieur Christophe MURET représentant la Société FONCIERE DE LA VALLEE-DE-CHEVREUSE, prend l'engagement, conformément à l'article R 442-7 du Code de l'Urbanisme :

1. De constituer une association syndicale des acquéreurs de lots, association à laquelle seront dévolus la propriété, la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs jusqu'à leur transfert éventuel dans le domaine d'une personne morale de droit public ;

2. De provoquer la réunion d'assemblée de l'association syndicale dans le mois suivant l'attribution de la moitié des lots ou au plus tard dans l'année suivant l'attribution du premier lot, afin de substituer, à l'organe d'administration provisoire de l'association, un organe désigné par cette assemblée.

Fait à St Rémy les Chevreuse
Le 22 mai 2026

FONCIERE DE LA VALLEE DE CHEVREUSE
20, rue Chesneau
78470 SAINT REMY LES CHEVREUSE
Tél. 01 30 52 06 06
Mail : contact@fvdc.fr
Sarl au capital de 1 000 000 €
Siret 403 459 167 00041